RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

DÉMARCHE EN LIGNE

Allocations et prestations familiales - Déclaration de ressources en ligne

Permet de déclarer ses ressources à la Caf.

Faire la démarche en ligne (https://wwwd.caf.fr/wps/myportal/caffr/moncompte/declarermesressourcesannuelles)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R50504/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Dans quels cas doit-on déclarer ses ressources à la Caf ou à la MSA ?
(https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F14199)

Émetteur de la démarche en ligne : Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)
Vérifié le 09 septembre 2019 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)